

INFOCUMA

L'ACTUALITÉ AU PLUS PRÈS DE VOUS • OCTOBRE 2026

Edito



FAIRE FACE ENSEMBLE, LA FORCE DU COLLECTIF

L'été que nous venons de traverser laissera des traces profondes. Durant cinq longs mois, dès le mois de mai, une canicule d'une intensité rare a frappé nos exploitations. C'est inédit, pourtant cet épisode brutal n'est pas un accident isolé, mais la concrétisation du changement climatique. Il n'y aura pas de retour en arrière, et nous devons faire le deuil du climat passé.

Les impacts sont là, bien réels : des ressources fourragères asséchées, des récoltes amputées, des trésoreries sous tension et un épuisement physique comme moral qui alimente une morosité grandissante dans nos campagnes. Les exploitations et les personnes les plus fragiles souffrent encore plus.

Face à ce constat, l'isolement est notre plus grand ennemi. Céder au découragement serait une erreur, car si le climat change, notre capacité d'adaptation et de rebond, elle, reste intacte. Il va falloir repenser nos méthodes de travail, innover et s'adapter. Et c'est précisément là que réside la force de nos cuma.

Partout sur nos territoires, des groupes font preuve d'une formidable dynamique. La cuma est bien plus qu'un parc de matériel partagé : c'est un espace de solidarité, un lieu où l'on se retrouve entre collègues pour échanger, reprendre moral, et rompre la solitude. C'est en faisant marcher la solidarité et l'entraide que nous traverserons ces épreuves.

Nous disposons encore de formidables marges de manœuvre. L'Union des cuma et ses équipes de conseillers, conseillères et l'ensemble du réseau cuma sont à vos côtés pour impulser ces réflexions communes. Investissons plus que jamais dans l'intelligence collective et les projets de groupe pour inventer l'agriculture de demain et donner espoir aux jeunes.

Ensemble, serrons-nous les coudes et faisons de la coopération notre meilleure arme face au défi climatique.

Julien Guinaudeau

Administrateur de l'Union des cuma des Pays de la Loire

Pays de la Loire

A LA UNE



L'appui extérieur : le levier des collectifs qui durent

Face aux crises, le réflexe collectif de la cuma reste une force irremplaçable. Mais dans un monde agricole en pleine mutation et de plus en plus malmené, le groupe seul ne suffit plus : il faut l'éclairer.

C'est une réalité bien connue dans le monde de l'entreprise : les dirigeants et dirigeantes les plus performants ne restent jamais isolés, encore moins face aux crises. Ils s'entourent d'experts, de coachs et de regards extérieurs pour challenger leurs choix, sécuriser leurs investissements et garder une longueur d'avance.

Pour nos cuma, la démarche est exactement la même. S'appuyer sur nos compétences en accompagnement des groupes, ce n'est pas remettre en cause l'autonomie des agriculteurs et agricultrices. C'est doter le collectif d'une force supplémentaire. Expertise, ingénierie, médiation ou émergence de nouveaux projets : notre rôle est de transformer vos idées en réussites durables et de sécuriser vos décisions.

Face aux aléas climatiques et économiques, ne restez pas seuls. Faire appel à nos équipes, c'est choisir un accompagnement sur mesure pour faire grandir vos projets en cuma et pérenniser vos exploitations pour des lendemains meilleurs.

par marc.aurejac@cuma.fr • 06 78 79 76 14

La cuma Innov 44 investit 44 dans un trieur mobile

Pour répondre aux besoins en triage de grains, la cuma franchit un nouveau cap.



Les dernières années de réflexions collectives ont servi à concrétiser un investissement stratégique avec l'acquisition d'un trieur mobile rotatif. Réceptionné au début du mois de juillet, l'équipement est désormais en service pour accompagner les exploitations du nord de la Loire-Atlantique.

Une mise en route technique

Le lancement officiel s'est déroulé le 2 juillet sur la commune d'Abbaretz, lors d'une journée de prise en main sur le terrain. L'événement réunissait le constructeur de l'équipement ainsi que les adhérents utilisateurs.

Cette mise en route sur site a permis de réaliser une présentation approfondie du matériel, apprentissage des différents paramètres de réglage selon les espèces à trier.

Une prestation clé en main pour le nord du département

Pour garantir une qualité de travail constante et sécuriser l'utilisation de l'outil, la cuma Innov 44 a fait le choix de la prestation complète. Un salarié qualifié a été embauché spécialement pour la gestion de l'activité de tri mobile.

par benedict.rousvoal@cuma.fr • 06 63 81 98 93

Une cuma sans ensileuse 49 y "remédie" en 2026



Maîtriser nos charges de mécanisation liées à l'ensilage : voilà le point de départ. En voyant les tarifs des cuma, on s'est lancé un défi : avoir notre première ensileuse à la Fraternelle.

Témoignage d'Emmanuel Bannier, responsable de l'activité à la cuma La Fraternelle de Bocé à Baugé-en-Anjou.

Le projet démarre en octobre 2025 avec douze adhérents. Les inquiétudes arrivent. Après une pause de quelques semaines pour laisser chacun réfléchir, nous sommes quatre adhérents à nous lancer, tous moteurs pour ce projet (ce qui est un point essentiel dans sa réussite). Nous n'avons pas regardé seulement le prix, mais tout le service rendu. Et... On accepte une part de risque !

Suite à plusieurs visites, on a fait le choix d'augmenter le budget prévisionnel pour avoir une meilleure machine d'occasion. Après l'avoir trouvée sur Leboncoin, on a pu emprunter et amortir sur huit ans, ce qui nous a valu d'ouvrir un compte dans une nouvelle banque ET chez un nouvel assureur (tout ça en 10 jours !). Notre 8400i a été achetée en août 2026, avec signature de bulletins d'engagement basés sur 160 ha de maïs et 120 ha d'herbe par an.

Trois d'entre nous sommes déjà habitués à travailler ensemble. Le quatrième, qui était autonome pour l'ensilage, va maintenant retrouver un groupe d'entraide ! On a déjà pensé à la suite de notre collaboration avec la fauche et la moisson. **Avec l'ensileuse, la cuma et notre groupe d'entraide vont se renforcer mutuellement !**

Notre fierté du moment ? **Avoir osé le faire (et réussir !)**. En stage à la cuma de Châtelais en 1997-98, je m'étais dit : « *C'est ça qu'il faut faire !* » Trente ans plus tard, on l'a fait. Après un bâtiment et un semoir de semis direct en 2025, notre cuma continue d'avancer !

par justine.lemonnier@cuma.fr • 07 64 51 04 64

Inauguration de la nouvelle plateforme de la SICA Bois énergie du Maine

72

Située sur la commune du Luart, la plateforme inaugurée le 18 septembre dernier dispose d'un espace couvert de 1 400 m², d'une surface de stockage en plein air de 6 000 m² et des panneaux photovoltaïques seront bientôt installés sur la toiture.



Plus de 120 personnes ont fait le déplacement, dont un bon nombre d'agriculteurs travaillant avec la SICA et la cuma la Cigale. La plateforme a coûté environ 907 000 € et a été aidée à hauteur de 220 000 € par l'ADEME et la Communauté de communes du Perche Emeraude.

La SICA Bois énergie du Maine et la cuma la Cigale ont une activité de transformation du bois très importante sur le département. Les deux structures emploient une dizaine de personnes. La cuma la Cigale possède le matériel de transformation du bois : une pelle d'abattage et 2 déchiqueteuses notamment. La SICA achète le bois, le sèche, le crible, puis le revend à une cinquantaine de chaufferies de toutes tailles.

Cette année, 74 agriculteurs ont fourni du bois à la SICA. Le bois bocager représente 70 % de ses approvisionnements. Avec le recrutement récent d'une technicienne bocage, la SICA propose aux agriculteurs de certifier leurs bocages avec le Label Haie. Pour les convaincre de s'engager, la structure achètera le bois labellisé + 10 € la tonne.

Bravo aux élus et aux salariés qui portent cette filière de bois local. Créées respectivement en 2003 et en 2009, la cuma la Cigale et la SICA Bois énergie du Maine continuent de se développer !

par thomas.voisin@cuma.fr • 06 24 48 73 47

85

Nouvelle équation aux Achards : la Pas sans peine + la Rose = Lekanto

Les membres du nouveau conseil d'administration (sur la photo) ont invité le 10 septembre dernier tous les adhérents ainsi que les anciens pour venir fêter le rapprochement des deux cuma.



Officialisée en juin 2026 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026, les cuma la Rose et la Pas sans Peine se sont regroupées sous une nouvelle entité : Lekanto, qui veut dire « la marguerite » en langue Espéranto (nom du lieu-dit de leur siège social). Avec l'aide de leurs quatre salariés, fort de plus d'une soixantaine d'adhérents autour d'une centaine de machines, ils comptent bien continuer à pérenniser les services ; au programme, aménagement de nouveau bureau avec un local de réunion.

par yvon.guittet@cuma.fr • 06 79 31 22 97

Parler cuma à la Fête de l'agriculture

Les 22 et 23 août derniers, les cuma du secteur de Thorigny ont tenu un stand commun avec la cuma départementale Défis 85 lors de la Fête de l'agriculture.



Accompagnés par l'Union des cuma des Pays de la Loire, les responsables locaux se sont relayés tout au long du week-end pour échanger avec le public. Plusieurs matériels exposés ont permis d'illustrer la dynamique du secteur et de rappeler le rôle clé des cuma face aux difficultés actuelles du monde agricole. L'événement a également servi de vitrine pour présenter en démonstration le tout nouveau combiné bois-bûche de la cuma Défis 85. Merci à l'ensemble des responsables de cuma qui ont tenu la permanence lors du week-end.

par michel.seznec@cuma.fr • 06 89 75 99 49



Réduire sa consommation de carburant

L'Union des cuma des Pays de la Loire est engagée dans deux dossiers visant à réduire la consommation de carburant.

OPTICONSO : Les consommations et débits de chantier de 11 tracteurs de quatre cuma sont enregistrés par des boîtiers connectés et géolocalisés ou par l'application télématique du constructeur. Objectif : créer des références de débit de chantier comprenant les déplacements. Des essais avec des modalités différentes des pratiques permettront de voir les écarts de consommation.

FABACÉE : Un groupe en Sarthe est engagé dans ce projet visant à réduire les consommations d'énergie directe et indirecte.

Quelles pistes utilisées ?

• Formation économie de carburant et optimisation du tracteur

Sont abordés les différents leviers sur lesquels jouer pour économiser du carburant. Economie possible de 1 à 2 l / he. Il est également mis l'accent sur l'optimisation du tracteur par une bonne adaptation de la pression des pneumatiques qui a des conséquences directes sur la capacité de traction du tracteur.

• Banc d'essai moteur

Le passage au banc d'essai moteur permet outre de connaître les performances réelles du tracteur et de détecter d'éventuels défauts, il permet de connaître précisément les plages de régime à adopter selon les travaux.

Plusieurs structures animent des groupes Fabacée sur le territoire de l'Union des cuma. Les tracteurs de nombreux agriculteurs de ces groupes seront passés au banc d'essai moteur ainsi que ceux des quatre groupes Opticonso.

Il est possible d'intégrer des demandes hors de ces deux actions. Le banc viendra en octobre en Sarthe et Maine et Loire, en novembre en Loire-Atlantique et Vendée (planning prévisionnel).

Afin d'organiser au mieux la venue du banc, manifestez-vous au plus vite.

Coût 220 € HT (si valorisation de la prime C2E reste à charge 150 € TTC), n'hésitez pas à me contacter pour plus d'information.

par eric.canteneur@cuma.fr • 06 73 87 35 69

Robotique viticole en cuma : retour sur les essais du Pellenc RX-20

Dans le cadre d'un projet régional, l'Union des cuma a mené, dans un vignoble de la Sarthe, une expérimentation avec la cuma des Vignerons. Il s'agissait de mesurer les capacités de ce robot à s'intégrer dans une cuma, tout en réalisant les travaux demandés.



Après les tests du Pellenc RX-20 au broyage et au travail du sol, nous avons pu constater qu'il a très bien réalisé ces tâches. Principale limite technique, une perte de lignes de guidage après un affaissement dans un dévers sur sol humide, des conditions défavorables.

Le principal défi réside dans l'intégration d'un tel robot dans l'organisation de la cuma. Lorsque plusieurs personnes veulent s'en servir dans une période réduite, il faut ajouter une contrainte supplémentaire dans l'organisation du partage.

En effet, le robot ne pouvant pas circuler seul sur la route, la cuma doit prévoir ses transferts. D'autant plus dans un parcellaire aux parcelles de 0,5 à 2 hectares. Toutefois, dans le cas du Pellenc RX-20, le gabarit facilite l'opération : il peut se transporter dans un fourgon utilitaire.

Le Pellenc RX-20 coûte 150 000 €, hors outil, la mutualisation de ce matériel a donc tout son sens. Lors des essais, le moteur de 25 CV a consommé entre 1,2 et 1,5 l / h lors des différents travaux. Avec un débit de chantier correct, puisqu'une parcelle type de 0,5 ha a pu être travaillée en 2 h 20.

Tous calculs faits, Pierre Pichet, animateur agroéquipement a estimé que la rentabilité était effective pour 20 ha / an minimum. L'intérêt technique et économique du robot passe notamment par le travail de nuit. Il faut donc dépasser la limite psychologique du travail diurne. Non seulement cette saturation du robot en baisse le coût d'usage, mais aussi augmente les hectares travaillés dans une période de temps donnée, parfois rendue courte par les conditions pédoclimatiques et végétales.

Ces essais ont été réalisés à l'initiative de la cuma des Vignerons qui souhaitait tester ce nouveau matériel.

Une nouvelle campagne d'essais de ce robot va être menée mi-octobre 2026 chez un vigneron dans le secteur de Montreuil-Bellay (49).

Si votre cuma souhaite tester de nouveaux matériels ou explorer les opportunités de la robotique, n'hésitez pas à nous contacter pour mettre en place des démos ou des essais en conditions réelles avec nos animateurs.

par julie.azema@cuma.fr • 06 87 13 14 77

Cet hiver, besoin d'optimiser votre parc matériel !

Investissement en collectif, renouvellement de matériel, gérer le parc d'une cuma est un exercice d'équilibriste entre besoins des adhérents, budget et technique. Une décision mal préparée peut peser sur le collectif pendant des années.



C'est justement notre métier. En tant que conseillers machinisme, nous accompagnons les cuma à chaque étape de leur stratégie d'équipement. Nous pouvons vous aider à diagnostiquer votre parc existant, pour identifier les matériels à optimiser, mutualiser ou renouveler en priorité. Nous vous accompagnons aussi dans l'élaboration du cahier des charges avant achat, pour cadrer vos besoins et sécuriser votre décision, ainsi que dans la comparaison technico-économique des offres constructeurs, pour investir plus sereinement et avec le maximum d'éléments. Nous proposons également une formation « Stratégie d'achat de matériel », pour vous outiller dans leurs choix futurs d'investissements.

Comme pour une culture, notre conseil s'appuie sur les conditions du moment : marché du matériel, besoins de vos adhérents, réalités de vos exploitations. C'est pourquoi nous construisons chaque accompagnement avec vous, sur le terrain.

Un projet d'achat, une réflexion sur votre parc, ou simplement l'envie de faire le point avant les prochaines campagnes ? Contactez votre conseiller machinisme cuma : nous nous déplaçons dans votre cuma pour en discuter.

par samuel.nicolas@cuma.fr • 06 68 66 57 73



Projets innovants en intercuma : l'écimage breton par les Vendéens

La cuma départementale Défis 85 soutient le projet d'écimeuse en mettant son matériel à disposition dans le cadre de l'intercuma.

Depuis trois campagnes, Défis 85 a investi dans une écimeuse-ramasseuse afin de nettoyer les cultures tout en évacuant les graines d'adventices. La campagne 2026, particulièrement atypique, a permis de développer ce service complet en Vendée et dans les départements limitrophes (Charente-Maritime, Maine et Loire, Deux-Sèvres). Elle a surtout permis de répondre à une demande d'essais pour un projet similaire en Bretagne.

Mi-juin, grâce au camion porte-char de la cuma Défis 85, la machine a été transportée rapidement dans le secteur de Rennes. Elle a ainsi pu réaliser 114 ha sur les 180 ha demandés par les adhérents de la cuma Innov 35 - le décalage de précocité n'ayant pas permis de tout traiter.

Cet appui apporte des surfaces complémentaires nécessaires pour atteindre le point d'équilibre financier de l'équipement. Facturée 95 € / ha, cette prestation complète répond aux besoins des agriculteurs bio, mais aussi à ceux des exploitations conventionnelles confrontées aux ray-grass résistants, comme c'était le cas chez nos collègues bretons.

Grâce à ce décalage de précocité des cultures, les responsables des deux cuma projettent de renouveler l'opération jusqu'à ce que chacun puisse rentabiliser son propre matériel. Une belle preuve que l'innovation ne connaît pas de frontières.

La machine était présente à plusieurs initiatives de communication, au Rallye Bio- (Sud 85), Bassin versant secteur de Cholet (49) et au Salon Bio à Retiers (35) « La terre est notre métier » ; **pour innover il faut communiquer.**

par michel.seznec@cuma.fr • 06 89 75 99 49

Les modalités du crédit d'impôt mécanisation collective se précisent

Porté par le réseau cuma depuis trois ans, le crédit d'impôt mécanisation collective (aide minimis) soutient fiscalement la mutualisation des matériels.



Fonctionnement :

- Calcul d'un taux de 7,5 % du montant des dépenses éligibles
- Plafond de crédit d'impôt de 3 000 € par exploitant et 10 000 € pour les GAEC
- Travaux réalisés entre 21/02/2026 et le 31/12/2028
- Les dépenses de plusieurs cuma peuvent s'additionner

Dépenses éligibles : travaux réalisés avec des matériels. Sont exclues les lignes facturant de la main d'œuvre seule, des fournitures et consommables seuls, des casses refacturées et des agios. **En revanche, l'administration fiscale a confirmé que les travaux en prestation complète sont éligibles.**

Conditions pour pouvoir en bénéficier :

- Etre une entreprise agricole soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés
- Etre adhérent de cuma au 31/12 de l'année civile des dépenses engagées. Cela signifie :
 - Que la cuma est agréée au HCCA (dans l'adhésion annuelle à la fédération, une partie est reversée au HCCA pour cet agrément)
 - Que l'adhérent a souscrit des parts sociales et un engagement d'activité

La qualité d'adhérent à une cuma n'est à justifier qu'en cas de contrôle fiscal (pas au moment de la demande de crédit). Elle se justifie par :

- Un extrait du registre de capital social de la cuma
- Un certificat de parts sociales
- Un justificatif de paiement de parts sociales
- Un bulletin d'engagement signé de l'adhérent
- Ou tout document démontrant la souscription de parts sociales et l'engagement de l'adhérent

Les parts sociales doivent-elles être payées pour bénéficier du crédit d'impôt ? Cela dépend des statuts de la cuma :

- S'ils prévoient une libération immédiate, elles devront être payées
- S'ils prévoient un échelonnement, le paiement doit respecter cet échelonnement

par anne.marquet@cuma.fr • 06 74 97 01 28

Partir sans respecter les statuts peut coûter cher

Même en cas de changement majeur de situation personnelle, un adhérent ne peut se soustraire à ses engagements coopératifs sans respecter strictement les règles statutaires.

Ce qu'il y a à savoir

La cour d'appel de Bordeaux rappelle avec fermeté la force obligatoire de l'engagement en cuma, tant sur la durée que sur les conditions financières. Elle rappelle également l'importance du respect du formalisme en cas de demande de retrait par l'adhérent.

Une contestation fondée sur la perte de terres... Mais rejetée

Un exploitant agricole, devenu associé coopérateur d'une cuma en 2016 pour utiliser le service de séchage de luzerne, voit le legs universel lui ayant permis d'exploiter certaines parcelles annulé par décision judiciaire.

Estimant ne plus disposer des terres, ayant motivé son adhésion, il :

- Cesse de payer les factures d'utilisation du matériel à partir de 2019
- Adresse un courrier de « démission » à la cuma
- Conteste ensuite toute obligation financière
- Et réclame même le remboursement des sommes versées antérieurement

A l'appui de ses demandes, il invoque notamment :

- L'absence de base contractuelle pour les facturations
- La nullité de son adhésion
- Et la disparition de l'intérêt du contrat (due à la perte des parcelles)

La cour confirme l'obligation financière liée aux engagements... Elle relève que :

- Les statuts prévoyaient un engagement d'utilisation des services de la cuma sur 8 ans
- L'adhérent avait souscrit des parts sociales et payé sans contestation pendant trois années les services fournis par la cuma correspondant à l'engagement pris
- Les factures correspondaient à l'usage réel du matériel

Même en l'absence de clause précise sur le montant ou les modalités de facturation dans le règlement intérieur, l'historique des relations contractuelles permet de démontrer l'existence d'une obligation de paiement.

Un rappel strict : le retrait est encadré et ne s'improvise pas

Sur la question du retrait, la position de la cour est également très nette.

Elle constate que :

- L'engagement était souscrit pour une durée de 8 ans
- Les statuts imposaient une procédure précise (demande motivée et adressée en LRAR, décision du conseil d'administration sur la demande)
- L'adhérent s'est contenté d'un courrier non motivé
- Aucune autorisation de retrait n'a été obtenue

En conséquence, la cour conclut que l'adhérent reste engagé jusqu'au terme, indépendamment de sa situation personnelle. La cour refuse même d'examiner les arguments de fond (perte des terres, disparition de l'intérêt du contrat), considérant que le non-respect de la procédure statutaire suffit à maintenir l'engagement.

par claire.delemotte@cuma.fr • FNcuma

EMPLOI



Des opportunités pour construire une carrière longue en cuma

Fidélité, montée en compétences et engagement : illustration au travers de deux portraits de salariés qui ont fait carrière en cuma.

Christophe Orain : 41 ans au service du collectif, entre évolution et engagement

Rentré par la petite porte à 20 ans à l'automne 1985, il n'imaginait pas s'engager pour plus de quatre décennies dans la même cuma.

Seul au départ, il a grandi en même temps que la cuma du Sillon, passant d'un rôle de chauffeur mécanicien à celui de pilier d'une équipe qui compte aujourd'hui cinq salariés et un apprenti. Son parcours illustre à quel point la confiance et la liberté d'initiative laissées par les responsables permettent de fidéliser et de faire évoluer les salariés.

Une expertise construite dans la durée.

L'évolution professionnelle ne s'arrête jamais. Grâce à la formation continue son poste s'enrichit : la conduite cède progressivement la place à l'atelier, au conseil et à l'encadrement de l'équipe. Un salarié bien formé devient un véritable expert référent pour les adhérents.

Transmettre et s'impliquer dans le réseau.

Avec quinze apprentis formés en 30 ans, son expérience confirme l'intérêt pour une cuma d'investir dans les jeunes et la transmission. Son engagement s'est aussi exprimé au-delà des machines : participation aux réunions stratégiques de la cuma, implication dans le réseau et défense de la profession.

Le message pour la relève.

« Ce métier ne se résume pas à conduire des machines : c'est servir l'agriculture au plus près. Pour s'épanouir en cuma, un salarié ne doit pas s'isoler : il faut savoir aller de l'avant, s'intéresser aux adhérents et être une force de proposition ».

Responsable d'atelier, Pascal Gagner a réalisé l'essentiel de sa carrière à la cuma des Cinq Charmes, au Luart. Retour sur 34 ans d'engagement coopératif.



Comment es-tu devenu salarié à la cuma des Cinq Charmes ?

Issu de parents agriculteurs, je me suis d'abord formé à la mécanique automobile pour ensuite travailler dans l'entretien de véhicules poids lourds et agricoles.

En 1992, le président de la cuma m'a contacté, pour de la conduite lors des moissons et ensilages. Mes compétences en mécanique ont ensuite permis de développer l'entretien du matériel sur les activités de l'époque (battages, ensilages, épandages, travail du sol mais aussi des activités cidricoles).

Quelles sont les évolutions constatées dans ta carrière ?

Ce qui a le plus évolué, c'est le matériel, qui n'a plus grand-chose à voir avec ce qui se faisait à l'époque. Les batteuses n'avaient pas de cabine ; aujourd'hui le matériel est plus technique mais aussi plus confortable à conduire.

Le nombre d'adhérents a augmenté, le besoin en main d'œuvre aussi. Le développement des chantiers complets a nécessité d'embaucher de nouveaux salariés au fil du temps pour arriver à une équipe de 6 salariés chauffeurs / mécaniciens et une secrétaire à mi-temps.

Quel message veux-tu faire passer aux jeunes salariés ?

N'hésitez pas à vous former en continu, le matériel évolue, les pratiques aussi.

Dans une cuma, des activités se créent, d'autres s'arrêtent, notre métier n'est pas figé et c'est ce qui est enrichissant après toutes ces années.

par benedict.rousvoal@cuma.fr • 06 63 81 98 93
et laurent.lejars@cuma.fr • 07 64 44 44 31

FORMATION



Des formations sur-mesures en machnisme

Au cours de l'hiver 2025-2026, des formations sur mesure machinisme ont été proposées aux salariés de cuma pour les moissonneuses batteuses et ensileuses.

En effet, ces derniers, après avoir suivi la formation de niveau 1 sur les prérequis de ces chantiers ultérieurement, ont eu l'occasion de rencontrer des formateurs des marques dont leur cuma sont équipées : John Deere, Claas ou New Holland.

L'objectif est d'avoir des salariés performants qui connaissent parfaitement leur machine et qui peuvent être en mesure de répondre à toutes les demandes des adhérents.

Ces formations ont rencontré un très fort succès, elles sont donc reconduites pour l'hiver 2026-2027. La nouveauté viendra cette fois-ci des tracteurs. Des sessions spécifiques par marque seront proposées : Massey Ferguson, Case, Valtra, Claas, Fendt et John Deere afin que les chauffeurs puissent se former sur les aspects mécaniques mais également sur l'électronique embarqué (GPS, ISOBUS, gestion hydraulique...).

Avoir un bon matériel c'est important, mais savoir l'utiliser l'est encore plus !

Pour les débutants, les formations de niveau 1 sont maintenues sur le catalogue.

Afin de garantir un temps de pratique pour chaque stagiaire, le nombre de places est limité à une dizaine de personnes par session.

par.alexis.cochereau@cuma.fr • 06 80 96 42 45



Actimat

Notre solution de crédit ou de financement locatif directement chez votre concessionnaire de matériel agricole.

Crédit Mutuel

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67013 Strasbourg Cedex 9. RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

AGENDA

44

LOIRE-ATLANTIQUE

Journée prévention MSA

le mercredi 4 novembre 2026 à Campbon

Conseil de proximité

le mercredi 9 décembre 2026 à Nantes

Réunions des cuma XL Nord-Loire et Sud-Loire

prévues dans l'hiver

Groupe femmes cuma - niveau 2 (formation conduite en non-mixité choisie)

prévues dans l'hiver

Formation prévenir et gérer les retards de paiement en cuma
une session en janvier 2027

49

MAINE-ET-LOIRE

Formation prévenir et gérer les retards de paiement en cuma

le mardi 20 octobre 2026 à Angers (locaux de l'Union des cuma)

Légumineuses en cultures associées : restitution du projet de recherche européen IntercropVALUES

le vendredi 23 octobre 2026 chez Frédéric Gauthier (ferme du Bois Madame Grézillé 49320 Gennes Val de Loire) de 09h30-12h30 (à confirmer) suivi d'un repas /ouvert à tout public

Journée prévention MSA

le mardi 3 novembre 2026 à la cuma Loire Beconnais,

161 chemin de la Haye - La Haye 49170 Saint-Augustin-des-Bois

Conseil de proximité

le jeudi 10 décembre 2026 à Angers (locaux de l'Union des cuma)

Formation nouveaux responsables de cuma

les 12 et 26 janvier 2027 à Angers (locaux de l'Union des cuma)

72

SARTHE

Formation prévenir et gérer les retards de paiement en cuma

le mardi 15 décembre 2026 au Mans, 72 avenue Olivier Messiaen (locaux de l'Union des cuma)

85

VENDEE

Formation charges de mécanisation

le mardi 17 novembre 2026 à La Roche sur Yon

Formation charges de mécanisation

le jeudi 17 décembre 2026 aux Landes Génusson

Journée prévention MSA

le jeudi 5 novembre 2026 à la cuma l'Entente Verte

10 route de Pont James

85660 Saint Philbert-de-Bouaine



**SEMAINE
DES CUMA**
du 23 novembre
au 4 décembre

POUR TOUS

Semaine des cuma**AG de l'Union des cuma des Pays de la Loire**

le jeudi 11 février 2027 - salle Aquarelle à L'Herbergement (85)



INFOCUMA

Journal d'information
de l'Union des cuma des Pays de la Loire

3 rue Carl Linné

CS 30445 • 49004 Angers cedex 01

Directeur de la publication : Marc Aurejac

Réalisation : FRcuma Ouest

Tirage : 1 610 exemplaires

www.paysdelaloire.cuma.fr